

Hommes d'Église, hommes de paix

Jean SÉNIÉ

RÉSUMÉ

Le prélat diplomate est une figure familière au début du ^{xvi}^e siècle : dans *Les ambassadeurs* d'Hans Holbein le Jeune, l'évêque de Lavaur, Georges de Selve occupe la moitié droite du célèbre tableau, aux côtés du seigneur Jean de Dinteville. Si ces hommes d'Église sont si présents dans le personnel diplomatique de la Renaissance, c'est notamment parce que leurs prébendes leur procurent des revenus et qu'ils maîtrisent la rhétorique et l'écrit. L'emploi de ces clercs dans la politique extérieure des États européens diminue à partir de la fin du ^{xvi}^e siècle, quand le concile de Trente impose un nouveau modèle épiscopal. Des religieux restent toutefois employés pour des missions diplomatiques, à commencer par celles avec le Saint-Siège. Le recours à leurs services dans les relations internationales ne cesse de poser question au long de l'époque moderne : fidèles au pape en même temps qu'à leur prince, ils sont parfois pris dans des conflits d'allégeance et des intérêts contradictoires.



Façade de l'église Santa Maria della Pace par Pietro da Cortona.

Sur la façade de l'église Santa Maria della Pace (Rome), qu'il fait restaurer, Alexandre VII fait placer l'inscription latine « Grâce à la justice, que montagnes

et collines portent la prospérité pour le peuple ! » (Psaume 72). Les montagnes rappellent les armoiries du pape Chigi : alors même qu'il est exclu des négociations de la paix des Pyrénées (1659), il réaffirme les deux attributs de la puissance pontificale que sont la Justice et la Paix.

Dans son château de San Gregorio da Sassola, le cardinal Prospero Santacroce fait réaliser un décor censé le représenter. Dans la salle du zodiaque, il met face à face les allégories de la « Vraie Religion » et de la Paix. Le prélat, nonce apostolique pendant vingt ans, fait un parallèle entre mission diplomatique, religion et paix. Au ^{xvi}^e siècle, ce rapprochement tient du lieu commun, mais ne va pas sans difficultés. Pour les diplomates du Saint-Siège, la loyauté envers le prince coïncide avec celle due à l'Église. Mais pour les autres religieux, cette double allégeance nuit parfois à leur mission. C'est le lieu commun d'hommes d'Église assimilés à des médiateurs de paix qui se trouve alors remis en question.

Les hommes d'Église dans les relations internationales

Depuis le Moyen Âge, l'Église entretient un rapport particulier avec la promotion de la paix : ses hommes forment une des pierres angulaires du personnel diplomatique européen et, dès le ^x^e siècle, avec le mouvement de la Paix de Dieu, elle tente de pacifier la chrétienté. À la Renaissance, le cardinal français Jean du Bellay (1492-1560) illustre encore cette figure du prélat d'État, chargé de multiples missions en Angleterre, dans l'Empire, à Rome, etc. L'idée de la paix européenne n'est pas non plus oubliée : elle est le grand espoir du cardinal Mercurino de Gattinara (1465-1530), chancelier de Charles Quint, et le cardinal anglais Thomas Wolsey (v. 1473-1530) tente de la réaliser avec le traité de Londres de 1518.

Les clercs présentent plusieurs avantages, pour être envoyés à l'étranger : ils savent faire des discours, maîtrisent l'écrit et la langue internationale qu'est le latin, ils possèdent des revenus réguliers grâce à leurs prébendes et sont protégés par leur statut. À mesure que les ambassades deviennent permanentes, au fil du ^{xvi}^e siècle, les nobles tendent toutefois à les remplacer. Le concile de Trente (1545-1562), en encourageant les évêques à résider dans leur diocèse, accélère ce mouvement. Cela n'empêche pas les hommes d'Église de se voir confier des missions précises, voire secrètes – ce qu'on appelle des ambassades extraordinaires. L'abbé Jean-Baptiste Dubos se rend ainsi en Allemagne, en Italie, en Angleterre ou encore dans les Provinces-Unies pour le compte de Colbert de Torcy à la fin du ^{xvii}^e siècle. Au ^{xviii}^e siècle, le cardinal de Bernis occupe encore la fonction d'ambassadeur permanent de France à Venise (1752-1755), avant de rentrer au pays pour négocier la réconciliation des Bourbons et des Habsbourg en 1756 et d'occuper le poste de ministre des Affaires étrangères en 1757-1758. Entre 1666 et 1678, le cardinal Luis de Portocarrero accomplit une carrière diplomatique et politique en Italie, avant de revenir en Espagne où il occupe un rôle important dans les dernières années du règne de Charles II, le conseillant notamment sur sa succession, attendue par tous les États européens.

C'est surtout à Rome que les hommes d'Église conservent leur rôle diplomatique, en particulier s'ils sont cardinaux. Dans la première moitié du ^{xvii}^e siècle, Arnaud d'Ossat, Franz von Dietrichstein ou encore Gaspar de Borja y Velasco sont autant d'exemples de cardinaux impliqués dans des affaires diplomatiques traitées à Rome. Sans constituer le seul et unique débouché des clercs diplomates, la

Ville demeure un lieu focal. C'est là que se jouent souvent des injonctions qui peuvent être contradictoires : le service du prince, l'obéissance due au pape et la promotion de la paix entre les chrétiens.

Un cas particulier : le Saint-Siège

Capitale du monde catholique, Rome constitue en effet un lieu particulier. Le Saint-Siège confie aux seuls ecclésiastiques la conduite de sa politique extérieure. Pour ses diplomates, le service du prince et celui de l'Église, dirigée par le pape, y coïncident parfaitement. Les nonces (ambassadeurs permanents de la papauté) comme les légats pontificaux *a latere* (employés pour les missions exceptionnelles) servent la paix, telle que l'entend Rome.

Car après une série de papes très investis dans les guerres d'Italie – notamment Jules II (1503-1513) et ses campagnes militaires pour agrandir les États de l'Église – le pontificat de Paul III (1534-1549) marque un tournant dans la politique extérieure du Saint-Siège. La papauté cherche à se poser en arbitre des conflits pour rétablir sa prééminence, dans une Europe brisée par le schisme protestant. Elle tâche de maintenir cette position jusqu'aux négociations des paix de Westphalie (1648), qui achèvent la guerre de Trente Ans, et encore après. Les nonces et les légats sont ainsi chargés d'une fonction de médiateurs, à côté de leur action en faveur de la Réforme catholique.

Toutefois, ce rôle d'intermédiaire entre, par moments, en conflit avec la défense du catholicisme, réaffirmé par le concile de Trente (1545-1563). Turcs et protestants sont exclus de la paix défendue par les ambassadeurs du Saint-Siège. Les instructions données aux nonces reflètent cette tension entre défense d'un équilibre des puissances et promotion d'une paix catholique. Même lorsque la papauté se replie dans la sphère spirituelle à partir de la seconde moitié du XVII^e siècle, les nonces continuent à agir dans les conflits. Leur action s'apparente alors davantage à un rappel de la neutralité du pape et incite à la conciliation.

L'homme d'Église diplomate, un homme de paix ?

Depuis 1214, tous les légats pontificaux envoyés pour résoudre un conflit entre deux puissances reçoivent l'appellation d'*angelus pacis* (ange de la paix). Cette formule s'emploie jusqu'en 1664 ; le pape François lui donne même une extension contemporaine l'utilisant à propos du président palestinien Mahmoud Abbas, lorsqu'il le reçoit au Vatican le 16 mai 2015.

Pour autant, derrière le discours assimilant les légats pontificaux à des messagers de paix, se trouve la réalité de la politique papale : si elle promeut la paix et la négociation entre chrétiens, c'est sous l'égide du pape – et parfois pour mener une nouvelle croisade. Pour les religieux au service d'autres princes, cette politique peut se heurter à celle de leur maître. Quand Paul V jette l'interdit sur Venise, en 1606, François de Joyeuse, cardinal protecteur des affaires de France, doit ainsi aller contre le pape, Henri IV l'ayant chargé de défendre les Vénitiens.

Le prélat diplomate est en effet d'abord chargé des négociations et de la représentation de son souverain ; il doit défendre une issue favorable à son maître. Cela ne va pas toujours sans poser des cas de conscience. La conversion des princes à la Réforme jette des prélats et des diplomates demeurés fidèles à Rome dans l'exil, quand elle ne les conduit pas à l'échafaud : l'archevêque d'Uppsala Johannes Magnus profite d'une ambassade en Russie pour fuir la Suède luthérienne en 1530, John Fisher et Thomas More sont exécutés en 1535 pour avoir désapprouvé le conflit d'Henri VIII avec le pape sur son divorce. De même, les guerres de Religion (1562-1598) donnent parfois lieu à des jeux troubles – à l'instar de celui du cardinal français Nicolas de Pellevé, résidant à

Rome à partir de 1572 et ardent partisan de la Ligue catholique dès 1585. Toutefois, l'attitude d'un Jean du Bellay défendant son souverain et l'Église de France en cour de Rome apparaît prédominante, même si elle n'exclut pas la recherche d'un terrain d'entente.

À côté des praticiens, il y a aussi des religieux qui pensent les relations entre les États et la nécessité de pacifier le continent. Au ^{xvi}^e siècle, Érasme de Rotterdam défend une paix générale entre les chrétiens. En Espagne, les théologiens de l'École de Salamanque (Francisco de Vitoria et Francisco Suarez) théorisent les conditions d'une guerre « juste » et les prémices d'un droit international (droit des gens). En 1713, l'abbé de Saint-Pierre publie encore un projet de paix perpétuelle qui inspirera aussi bien Jean-Jacques Rousseau qu'Emmanuel Kant. Ils participent ainsi à l'élaboration d'un discours sur la diplomatie et sur la paix.

BIBLIOGRAPHIE

BÉLY, Lucien, *L'art de la paix en Europe. Naissance de la diplomatie moderne ^{xvi}^e-^{xviii}^e siècles*, Paris, PUF, 2007.

BLET, Pierre, *Histoire de la représentation diplomatique du Saint-Siège, des origines à l'aube du ^{xix}^e siècle*, Vatican, Archivio vaticano, 1990.

BLET, Pierre, « La double mission du nonce auprès du roi très chrétien », dans Lucien BÉLY (dir.), *L'invention de la diplomatie. Moyen Âge - Temps modernes*, Paris, PUF, 1998, p. 249-261.

SABBATINI, RENZO, VOLPINI, Paola (dir.), *Sulla diplomazia in età moderna : politica, economia, religione*, Milan, Franco Angeli, 2011.

TALLON, Alain, « Les missions de paix de la papauté au ^{xvi}^e siècle », dans Daniel TOLLET (dir.), *Guerres et paix en Europe centrale aux époques moderne et contemporaine. Mélanges d'histoire des relations internationales offerts à Jean Bérenger*, Paris, Presses de l'université de Paris-Sorbonne, 2003, p. 165-180.

Source URL:

<https://ehne.fr/encyclopedie/thematiques/relations-internationales/naissance-de-la-diplomatie-moderne/hommes-d-eglise-hommes-de-paix>